



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Message de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale de la femme

8 mars 2009

Chaque année, la Journée internationale de la femme offre l'occasion de mesurer les progrès accomplis et de réfléchir aux défis qui subsistent sur la voie de l'égalité des sexes. La Journée internationale de la femme 2009 est la dixième et aussi la dernière à laquelle je m'associe en tant que Directeur général de l'UNESCO et je regrette que la parité hommes-femmes, consacrée par la Charte des Nations Unies en 1945, puis par un Objectif du Millénaire spécifique (le troisième) en 2000, demeure une aspiration plutôt qu'une réalité dans de trop nombreux domaines de la vie publique et privée.

Il est donc pertinent, au moment où le monde célèbre la Journée internationale de la femme 2009, que la Commission de la condition de la femme (CCF) se penche à sa 53^e session sur « Le partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris la prestation de soins dans le contexte du VIH/SIDA ». Elle fera en outre le bilan de la suite donnée aux conclusions concertées de sa 50^e session, sur « La participation des femmes et des hommes, dans des conditions d'égalité, à la prise de décisions à tous les niveaux ». Il existe un lien évident entre ces deux thèmes et les efforts déployés collectivement pour trouver des solutions durables aux problèmes sociaux, économiques et politiques mondiaux les plus épineux. En effet, il sera tout simplement impossible d'élaborer des solutions appropriées - et à plus forte raison de les appliquer - sans la pleine participation des deux sexes.

Il n'est nul besoin d'analyser de manière très approfondie les thèmes retenus par la CCF pour s'en rendre compte : en proportion des progrès modestes que nous enregistrons, les défis qu'il nous faut encore relever sont gigantesques. Pour ce qui est du partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui concerne la prestation de soins dans le contexte du VIH/SIDA, des

engagements significatifs ont été pris par les gouvernements au niveau international, d'abord dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995) et du Sommet mondial pour le développement social (1995), puis à l'occasion de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (2000) et de Beijing + 10 (2005). Pourtant, les femmes et les filles continuent d'assumer une part de responsabilité disproportionnée au sein du ménage et au titre des soins à dispenser ; en outre, la vie sociale et la vie professionnelle continuent d'obéir à des modèles masculins de travail et de participation de la population. Les possibilités offertes aux femmes sur les plans économique et professionnel, ainsi que leur accès aux processus décisionnels, s'en trouvent limités.

Nous devons déployer des efforts plus systématiques et plus concertés pour étudier les causes sous-jacentes du partage inégal des responsabilités entre les hommes et les femmes dans les sphères publique et privée. Ce n'est qu'ensuite que nous serons en mesure de déterminer les conséquences de telles inégalités sur le marché du travail, sur la gouvernance et sur la prise de décisions, d'y remédier et d'élaborer des politiques plus efficaces en réponse.

Un examen approfondi de la participation des femmes aux processus décisionnels dans différents domaines révèle une situation identique. Par exemple, si les derniers chiffres de l'Union interparlementaire reflètent une certaine amélioration de la représentation des femmes dans les instances où se prennent les décisions politiques, puisqu'elles constituaient 18,4 % des parlementaires dans le monde en 2008, les écarts importants entre les régions ne nous incitent guère à nous reposer sur nos lauriers. En outre, les femmes restent minoritaires aux postes les plus élevés. Ainsi, début 2008, elles ne représentaient que 4,7 % des chefs d'État et seulement 4,2 % des chefs de gouvernement. Toujours à l'échelle mondiale, on ne trouve que 16,1 % de femmes à la tête de ministères.

Le problème est encore plus flagrant lorsque l'on étudie la place occupée par les femmes dans les secteurs clés où se prennent les décisions économiques, ce qui a des répercussions préoccupantes sur la répartition des actifs. Par exemple, le nombre de femmes ministres des finances est négligeable et, au niveau international, seules 12 des entreprises figurant dans le classement « Fortune 500 » ont une femme pour principale responsable.

Nous ne pouvons plus hésiter ni prétendre ne pas avoir connaissance du problème. Nous ne pouvons plus faire comme si la discrimination à l'égard des femmes et des filles ne nous touchait pas, nous-mêmes ou quelqu'un de notre entourage. Nous la constatons à la télévision, nous lisons des articles à son sujet, et des millions de femmes en font l'expérience au quotidien. Le savoir s'accompagne de responsabilités.

C'est pour cette raison que l'UNESCO a fait de l'égalité des sexes l'une de ses deux priorités globales pour 2008-2013. Nous donnons suite à cet engagement au moyen du Plan d'action prioritaire pour l'égalité des sexes, dont l'exécution est prévue sur six ans et qui est assorti d'actions concrètes, de résultats escomptés et de crédits budgétaires. D'une manière générale, nous accordons une attention particulière à deux des OMD qui touchent à la situation des femmes et des filles, à savoir le deuxième (Assurer l'éducation primaire pour tous) et le troisième (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). Au plan interne, l'UNESCO s'est engagée à parvenir à l'égalité des sexes aux échelons décisionnels du Secrétariat d'ici à 2015.

À l'UNESCO, nous sommes en effet convaincus que le développement durable, les droits de l'homme et la paix ne deviendront une réalité qu'une fois que les femmes et les hommes se verront offrir davantage de chances et de choix, sur un pied d'égalité, et qu'ils seront en mesure de vivre libres et dans la dignité. On pourra parler d'égalité des sexes lorsque les femmes comme les hommes seront dans la même position s'agissant de la répartition du pouvoir et du savoir, qu'ils auront les mêmes possibilités, droits et obligations en termes d'emploi ou de génération de revenus, qu'ils bénéficieront du même accès à une éducation de qualité, qu'ils auront les mêmes chances d'améliorer leurs compétences tout au long de leur vie, et ce dans tous les domaines, les mêmes chances d'exploiter pleinement leur potentiel.

En cette Journée internationale de la femme 2009, j'exhorte tous les partenaires de l'UNESCO à intensifier leurs efforts et à s'engager encore davantage pour que l'égalité des sexes se concrétise dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. Ils contribueront ainsi à assurer un avenir viable à notre monde.

Koïchiro Matsuura